

**Compte-rendu du  
Conseil d'école du Lundi 14 Novembre 2016  
ECOLE ELEMENTAIRE DE BUSSAC-FORÊT**

**Présents :**

**Pour l'école élémentaire**

Peggy Bassiny, directrice, présidente du conseil  
Isabelle Pinaud – Marion DURAND – Mélissa MILLET

**DDEN (Déléguée départementale de l'Education Nationale) :** Mme Monique PIVA

**Parents délégués :** Mme LATORSE, M. NAVARRE, Mme FORTE, Mme PERRIER,  
Mme HARDY excusée, Mme LALANDE excusée, Mme ARCOBELLi excusée,

**Pour la municipalité :** Monsieur Guy ARDOIS  
Madame MATTIAZZO, excusée

**1 – Effectifs 2015-2016**

**Ecole élémentaire :** 93 élèves

→ CP : 20  
→ CE1/ CE2 : 15 CE1 et 8 CE2  
→ CE2/CM1 : 15 CE2 et 8 CM1  
→ CM1/CM2 : 9 CM1 et 18 CM2

**2. Lecture et vote du règlement intérieur de l'école élémentaire.**

Le règlement n'a subi aucune modification par rapport à celui de l'année scolaire précédente. La lecture est faite par la directrice. Des explications sont données sur chaque point et il est régulièrement demandé aux parents délégués s'ils souhaitent apporter des modifications.  
La directrice demande de voter le règlement de l'école pour l'année scolaire 2016/2017. Il est adopté à l'unanimité.

**3. Sécurité à l'école**

Mme BASSINY explique qu'il faut distinguer PPMS et exercice incendie.

**PPMS :**

La Mise en Sécurité des élèves s'effectue en cas d'événements graves. La sirène des pompiers retentit alors très longuement. Dans ce cas tout le monde doit rester calfeutré chez soi et ne pas sortir. Les parents ne doivent pas venir chercher leurs enfants à l'école.  
Les enfants sont regroupés dans un lieu de confinement qui est la bibliothèque. Si les élèves sont sur la cour lorsque survient l'événement, ils doivent se réfugier dans la bibliothèque le plus vite possible dès qu'ils entendent le signal qui est le son d'une corne de brume. Chaque classe a un emplacement particulier dans la bibliothèque. Chaque enfant rejoint ce lieu au plus vite. Les enseignantes vérifient que tous les enfants sont présents en faisant l'appel.

Si les élèves sont dans leur classe, ils doivent y rester.

Un exercice a été effectué afin de sensibiliser les enfants le 14 novembre. Tout le monde a vite rejoint le lieu de regroupement. Tout s'est bien déroulé.

Un exercice attentat-intrusion a aussi été mené, le jeudi 10 Novembre. Le contexte de menace terroriste impose un renforcement de la sécurité des écoles. Chacun doit donc réagir en suivant une des deux postures identifiées en cas d'attaque : s'échapper ou s'enfermer.

Situation 1 : les élèves sont dans les classes

- Rester dans la classe ;
- Verrouiller la porte.

Situation 2 : les élèves ne sont pas dans les classes

- Rejoindre les locaux pré-identifiés les plus sûrs (ou s'échapper si cela s'avère possible).

Dans tous les cas :

- Se barricader au moyen du mobilier identifié auparavant ;
- Éteindre les lumières ;
- S'éloigner des murs, portes et fenêtres ;
- S'allonger au sol derrière plusieurs obstacles solides ;
- Faire respecter le silence absolu (portables en mode silence, sans vibrer) ;
- Rester proche des personnes manifestant un stress et les rassurer.

Le scénario de l'exercice, cette fois, consistait à se barricader en cas d'intrusion pendant le temps de classe. Le signal d'alerte est donné par téléphone portable car la corne de brume ne peut être entendue par toutes les classes.

Il a été répertorié des points qui méritent une réflexion plus poussée : pour baisser les rideaux, il faut rester le doigt appuyé sur le bouton, à la vue d'un éventuel assaillant, dans les classes de CE2-CM1 et de CM1-CM2. La classe de CE1-CE2 n'a que des fenêtres et aucun volet. Les élèves ont donc rejoint la classe de CE2-CM1. En CP, la porte en bois de la classe ne ferme pas et il n'y a pas de clé.

Les membres du conseil relèvent la nécessité d'avoir un mode d'alarme plus efficace et rapide.

Deux idées sont émises :

- l'installation d'un signal lumineux dans chaque classe.
- l'installation d'un système d'interphone qui permette à toutes les classes de pouvoir communiquer entre elles.

Guy Ardois prend note et dit que ces idées vont être étudiées.

## **4. Les dispositifs d'aide aux élèves en difficulté**

### **Les Ateliers Pédagogiques Complémentaires**

Ce dispositif permet de disposer d'un total de 36 heures en présence des enfants qui ont des difficultés.

Fréquence :

- Les lundis et mardis de 15h45 à 16h30 pour les quatre classes.

Les élèves ont travaillé les points suivants :

- CP : le code, la phonologie, numération en période 1 et période 2 (5 élèves et 4 élèves)
- CE1-CE2 :
  - Période 1 :évaluation diagnostique, aide individualisée en fonction des besoins pour 4 CE1 (4 –
  - Période 2 : Lundi : 4 CE2 - aide individualisée en fonction des difficultés rencontrées et le mardi : 3 CE1 - aide individualisée en fonction des difficultés rencontrées.

- CE2-CM1 :

- un groupe de 3 (P1) 4 (P2) CM1 le lundi : remédiation des difficultés en fonction de l'élève, conjugaison, orthographe, calcul
- un groupe de 4 (P1) 5 (P2) CE2 le mardi : remédiation des difficultés, rattraper le travail non fait en classe, ou à terminer

- CM1-CM2 : Numération et étude de la langue (5 élèves et 5 élèves)

Rappel des 3 dominantes pouvant être travaillées sur ce temps:

- la méthodologie (comment apprendre ses leçons, comment s'organiser...)
- un projet de classe en lien avec le projet d'école.
- la remédiation / le soutien scolaire

Nombre d'élèves ayant bénéficié du dispositif en période 1: 22 élèves.

Nombre d'élèves bénéficiant du dispositif en période 2: 25 élèves

## Intervention du Réseau d'Aide aux Elèves en Difficulté

L'école est désormais rattachée au **RASED de Montendre**.

L'équipe enseignante a signalé les difficultés de plusieurs élèves.

Il semblerait que des suivis qui avaient été mis en place l'an dernier puissent continuer. Cela concerne 3 élèves. Le Réseau est en train de centraliser toutes les demandes de toutes les écoles dont il s'occupe. Nous saurons prochainement si d'autres élèves de l'école pourront bénéficier d'une aide spécifique.

### **5. Les projets de classe.**

Communs à toutes les classes:

- ➔ **Jardin.** Plantations et récoltes par toutes les classes de l'école avec Monsieur RESTOIN. C'est un projet qui permet de travailler des compétences prévues dans les programmes de l'Education Nationale en Sciences et en Découverte du Monde. C'est maintenant les lundis de 15 h 45 à 16 h 30 que se déroulent les séances.
- ➔ **Le journal scolaire.** L'équipe enseignante a décidé d'éditer un journal scolaire depuis l'an dernier, chaque trimestre. Les parents pourront le commander pour pouvoir lire les textes et comptes-rendus des activités menées en classe. Les élèves écrivent les textes. Ce type de projet est très porteur en termes de travail en français et dans différents domaines comme l'informatique. C'est un projet fédérateur s'intégrant parfaitement dans les programmes d'Education civique et morale.
- ➔ **Noël** : Vente de calendriers, réalisation d'un marché de Noël le 9 décembre dans l'école, avec u vente d'objets réalisés en classe au profit de la coopérative scolaire .Les élèves chanteront également des chants de Noël.  
Ce projet, réalisé tous les ans, a pour finalité de travailler dans différents domaines comme l'Education artistique, de développer des savoir-faire en sciences (fabrication d'objets) et également des compétences en Education civique et morale. Tous les objets réalisés seront vendus au profit de la coopérative scolaire afin de financer des sorties et voyages scolaires à venir.  
Nous recherchons également des parents et des élèves qui nous aideraient pendant la première semaine des vacances de Noël, à faire des paquets cadeaux.
- ➔ **Interventions de l'école de musique** : L'école s'est inscrite au projet de découverte des instruments de musique à travers l'intervention de musiciens, professeurs à l'école des Arts de Haute Saintonge. Plusieurs interventions auront lieu dans l'année pour faire découvrir la flûte traversière, la guitare, les percussions, le saxophone et le piano à tous les élèves.

### **Pour les CP et les CE1-CE2**

Mme BASSINY fait l'inventaire des projets du trimestre.

- Spectacle du CARFDT : le 22 Novembre « Gil et Zut » dont le coût à été pris en charge par la coopérative scolaire. C'est l'occasion d'assister à un spectacle, de voir des artistes. Cela s'inscrit dans le parcours culturel et artistique de l'élève.
- Projet d'échange avec CP, CE1 et MS de Sophie Lhoumeau : Les élèves des trois classes sont mélangés dans trois groupes. Les frères et sœurs sont dans un même groupe. Nous travaillons sur des artistes que les enseignantes ont ciblés. Nous nous sommes rencontrés le vendredi 14 octobre pour travailler sur Kandinsky et Mondrian ainsi que pour parler de l'exposition du sentier des arts à Vitrezay. La seconde rencontre aura lieu le vendredi 2 décembre.
- Piscine : la première séance aura lieu le vendredi 16 décembre sur un total de 10 séances aux Antilles de Jonzac.
- Echange de service entre Mme BASSINY et Mme PINAUD. Mme BASSINY assure une partie de l'enseignement de l'anglais de la classe de CE1-CE2 et Mme PINAUD, durant ce temps travaille avec les CP sur le projet de « Tour du Monde » que les deux classes ont en commun..
- Projet de « Tour du Monde ». Les CP et les CE1-CE2 travaillent sur les différentes continents, cultures et enrichissent leurs connaissances dans tous les domaines : lieux, monuments, culture littéraire, musique, art... Une matinée d'ateliers a été organisée le mercredi 19 octobre pour conclure le

travail sur l'Europe. Merci aux parents venus nous aider. Nous allons continuer, en seconde période, et découvrir l'Afrique.

- Le projet Tom and Lily : Mme Bassiny s'occupe de l'enseignement de l'anglais pour les élèves de ces deux classes. Ce projet est un projet de circonscription qui permet d'envoyer des productions réalisées par les élèves sur un forum. Ils peuvent réaliser des saynètes, chanter en anglais, produire des documents écrits. Cela permet aussi d'entendre le « vrai » accent anglais puisque les documents supports sont réalisés par des assistants d'anglais qui viennent passer l'année scolaire en France.

## **CE1 :**

Mme PINAUD parle également des projets qu'elle mène en plus pour la classe de CE1.

- Projet Poney : Elle a emmené ses élèves une journée durant 5 semaines dans un centre équestre près de Jonzac. Les élèves sont initiés à l'équitation et préparent un spectacle pour la dernière journée auquel sont invités les parents. Cette activité entre dans le cadre de l'Education Physique et Sportive.

- Rencontres USEP Le Mardi 4 octobre à Sousmoulins, la classe a participé à une randonnée photos.

- La classe correspond avec une classe de l'école de Coux.

- Dans le cadre du Projet autour du Monde, la classe va être en relation avec des correspondants étrangers.

- Le concours académique de calcul mental ouvert aux élèves des niveaux de CE1, CE2, CM1 et CM2. Les épreuves finales auront lieu en février après 3 entraînements.

-Le projet Luthier avec les deux classes de CE2-CM1 et de CM1-CM2.

Mme BASSINY apporte les précisions suivantes :

- Le spectacle du CARFDP est payé par la coopérative scolaire sans participation financière des parents. C'est le cas également des transports ; Le coût de la sortie s'établit comme suit : 6 euros par élève et environ 330 euros de transport en bus pour l'ensemble des élèves de l'école.

- Le projet Poney est lié à un partenariat entre l'Education Nationale et Société Hippique de Haute Saintonge. C'est la mairie qui assure le transport des élèves grâce au bus municipal. La coopérative scolaire a payé l'achat des fascicules « galops ». Cela revient à la somme de 2 € par élève.

- Les cycles 2 seront transportés gratuitement par la Communauté de communes pour aller à la piscine aux Antilles de Jonzac.

## **Pour les CE2-CM1 et les CM1-CM2**

Mme DURAND inventorie les projets pour les deux classes.

- En ce qui concerne les projets entrant dans le cadre de l'Education Physique et Sportive

Rencontres USEP : le 6 octobre, rencontre USEP athlétisme à Bussac, avec 2 classes de Montendre, une classe de Chevanceaux, et la classe de Mme Millet, sur une journée entière.

Cross pour le Téléthon le 2 décembre au lac de Montendre. L'école fait un don de 1 euro par élève qui participe. Le vendredi 25 novembre, les élèves recevront une sensibilisation concernant le Téléthon avec une bénévole qui viendra dans l'école.

-le Projet autour du Vendée Globe : La célèbre course à la voile a pris le départ le 6 novembre. Les deux classes sont engagées dans ce projet : elles vont suivre des skippers (Tanguy De Lamotte), leur parcours et leurs difficultés. Elles réaliseront la maquette du bateau en carton et elles feront également une course virtuelle avec le bateau de leur classe (changement du cap et des voiles du bateaux, utilisation de l'ordinateur...).

-Les entraînements en ligne pour le concours de calcul mental académique. Il y aura trois entraînements avant le concours et il sera possible de les refaire tant que nécessaire. Le concours aura lieu en février, individuellement, sur ordinateur. Les élèves ont des identifiants personnels et peuvent s'entraîner à la maison.

- Spectacle du CARFDT : le 24 Novembre « Gil et Zut » dont le coût à été pris en charge par la coopérative scolaire. (6 € par élève pour le spectacle et pour le transport). C'est l'occasion d'assister à un spectacle, de voir des artistes. Cela s'inscrit dans le parcours culturel et artistique de l'élève.

## **CM1-CM2 :**

Mme MILLET parle des projets pour sa classe.

- Le cross du collège, le 5 octobre à la maison de la Forêt.
- Le projet voile à Port Maubert. Ce projet, mené en début d'année scolaire, permet une bonne cohésion du groupe classe et est l'occasion de mener de nombreux apprentissages dans le domaine de l'Education Physique et Sportive notamment. Les élèves ont passé trois journées sur le plan d'eau de Port Maubert, encadrés par deux professionnels (Brevet d'Etat). La quatrième journée a du être annulée pour des raisons météorologiques.
- Ce projet a été couplé avec une découverte artistique : le sentier des Arts de Vitrezay et de Port Maubert.

Mme BASSINY demande aux parents délégués s'ils ont des questions. Les parents émettent des remarques très positives sur les projets menés par l'ensemble des enseignantes.

## **6- Points divers :**

### **Le CLAS**

15 enfants se sont inscrits cette année aux activités menées tous les jeudis soirs par Julie, l'animatrice de « Bouge tes Vacances ». Les activités ont commencé le jeudi 6 Novembre.

Le projet de cette année est d'aider à l'apprentissage d'une méthodologie pour faciliter le travail personnel des enfants, de développer l'expression corporelle et orale, favoriser la confiance en soi, de sensibiliser à L'environnement.

Ces activités sont financées par la CAF qui donne un budget. L'Education Nationale est partenaire et propose des activités de formation.

Les élèves sont dans la salle informatique de l'école et dans la cour.

### **Versement de la Coopérative scolaire par les familles**

980 € ont été versé à l'école élémentaire. L'école remercie les parents de leur participation financière.

### **Bilan financier de l'école élémentaire**

Le relevé de compte du 2 novembre 2016 fait apparaître un solde bénéficiaire de 4097.17 euros.

Le bilan financier sera établi en décembre et sera communiqué à la mairie et aux parents délégués qui pourront avoir accès aux divers documents.

### **Dates des prochains conseils d'école**

Quelles sont les dates des prochains conseils d'école ? Le lundi 20 Mars et le jeudi 15 juin 2017

### **Elections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école**

Les élections ont eu lieu le 8 octobre.

Le taux de participation a été le suivant :

Nombre d'inscrits : 145

Nombre de votants : 54

Bulletins blancs ou nuls : 7

Nombre de suffrages exprimés : 47

Taux de participation : 37.24 %

### **Les horaires de l'école**

Monsieur Ardois annonce que les enseignantes et les parents d'élèves délégués seront invités à une réunion, au mois de janvier, pour réfléchir à de nouveaux horaires pour l'école afin que les temps d'APE durent plus longtemps sur une même journée.

La séance est levée à 19 h 50

Secrétaire de séance : Mme MILLET

Compte-rendu rédigé par Mme Bassiny